



Remboursement suite a sinistre

Par **chanelina**, le **03/01/2017** à **13:31**

Bonjour,rnrnSuite a un coup de coude a la bouche, mon bridge c'est cassé en aout 2014.rnAprès visite et contre visite, je viens d'obtenir de l'assurance un remboursement de 5900€ sur facture acquittée et décompte sociaux.rnJe ne sait pas comment c'est débrouillé l'implantologue, il m'a donné la facture pour l'assurance : 6760 et une facture pour la mutuelle 3380 et moi comme une idiote j'ai tout envoyé sans regarder. En fait, j'ai fait faire 2 implants de l'autre coté et lui a mis la totalité des soins sur la facture pour l'assurance et qu'un coté de la facture pour la mutuelle, il a tout inversé.rnL'assurance aujourd'hui m'envoi un courrier en me demandant les décomptes sociaux.rnQue dois je faire?